Les anthroponymes en économie : une autre voie d'accès à un domaine de spécialité et à sa culture

Catherine Resche

▶ **To cite this version:**

Catherine Resche. Les anthroponymes en économie : une autre voie d'accès à un domaine de spécialité et à sa culture. Neologica : revue internationale de la néologie, 2013. hal-04042891

HAL Id: hal-04042891

https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-04042891

Submitted on 23 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Catherine RESCHE

Les anthroponymes en économie : une autre voie d'accès à un domaine de spécialité et à sa culture

Résumé : Cette étude pose d'abord la question de la reconnaissance des anthroponymes en tant que termes et souligne leur intérêt au même titre que d'autres néonymes. Elle vise ensuite à démontrer que, dans la recherche sur les domaines de spécialité comme l'économie, les termes anthroponymiques constituent une voie d'accès non seulement aux concepts qu'ils dénomment, mais également à l'histoire de la pensée économique et à la culture du domaine et de ses spécialistes. Elle est fondée sur l'analyse d'un corpus de 418 termes qui a permis d'étudier leur composition, leurs limites, mais aussi les avantages qu'un linguiste peut tirer de leur étude. Miroirs des découvertes qui ont marqué les époques, ils constituent une riche source d'investigations.

Mots clés : termes anthroponymiques, histoire de la pensée économique, culture, limites, avantages

Introduction

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la recherche en anglais de spécialité. Partant du principe que les normes en vigueur dans les milieux spécialisés, leur culture, leurs traditions, leur histoire, de même que le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans la société, marquent et contraignent leurs productions discursives, aussi bien que les termes qu'ils privilégient, l'observateur angliciste peut, à partir de ses compétences en langue, trouver des points d'entrée dans le domaine de spécialité qu'il étudie. Le lecteur ne s'étonnera donc pas que cette étude prenne appui sur des observations d'ordre linguistique et terminologique pour aller plus loin dans la découverte d'un domaine spécialisé. S'intéresser à un domaine disciplinaire, c'est aussi chercher à découvrir l'histoire des idées qui ont forgé la théorie au fil du temps et, en cela, une perspective linguistico-socio-historique ouvre des pistes intéressantes.

Si les anthroponymes ont retenu l'attention de chercheurs s'intéressant au domaine de la médecine (Van Hoof 1986), ou de l'informatique (Cormier et Fontaine, 1995), s'ils sont communément admis en mathématiques, physique et, par tradition, en horticulture et en botanique, leur étude a souvent été négligée dans d'autres domaines de spécialité, ou écartés, par exemple, par les chercheurs en terminologie, au motif qu'ils ne pouvaient être considérés comme des termes. La question se pose donc de savoir s'il est possible de reconsidérer cette position, et d'établir dans quelle mesure les anthroponymes peuvent être une source de renseignements pour l'angliciste non spécialiste, par sa formation initiale, du domaine de spécialité en question. À travers l'analyse des anthroponymes en économie, et en adoptant une perspective diachronique, nous cherchons à montrer que cette forme de néonymes, dont beaucoup peuvent être datés précisément, pour peu qu'on ait la curiosité d'en vérifier les sources et le sens, ne doit pas être négligée : en effet, on peut supposer qu'ils constituent des repères qui jalonnent la longue route de la connaissance.

Après avoir précisé ce que sont les anthroponymes par rapport aux éponymes, et ouvert la discussion sur la question des anthroponymes en tant que termes, nous indiquerons comment le corpus qui a servi de base à ce travail a été réuni et analysé. Nous nous intéresserons ensuite aux origines et à la formation de ce type de néonymes et aux informations que leurs diverses composantes peuvent nous fournir sur la discipline et sur certaines caractéristiques de la communauté spécialisée des chercheurs en économie. Sans ignorer les inconvénients et limites des anthroponymes, nous nous attacherons à mettre en lumière les avantages que leur étude peut présenter pour un linguiste comme voie d'accès à un domaine de spécialité particulier.

1. La réception des anthroponymes par les linguistes et terminologues

Avant d'aborder la question de la réception des anthroponymes par les linguistes et les terminologues, il convient de s'entendre sur la définition de l'éponymie, à savoir le fait de « donner son nom à » quelque chose. « Eponyme » nous vient du grec ancien : étymologiquement, *ἐπώνυμος* (*epônumos*) signifie « qui donne son nom à », et est composé de *ἐπί* « sur » et de *όνομα* « nom ». Les éponymes peuvent renvoyer à des noms de lieux (toponymes) et à des noms de personnes (anthroponymes). C'est ce dernier aspect qui nous intéresse ici.

En dépit du fait qu'il ne s'agit pas d'un phénomène marginal, puisqu'un dictionnaire entier au moins a été consacré aux anthroponymes en économie, il s'avère que relativement peu de linguistes se sont intéressés à la question (Kocourek 1982), et encore moins de terminologues (Humbley 2006). La plupart des articles de recherche consacrés aux anthroponymes correspondent le plus souvent à des travaux de recensement (Van Hoof 1986) ; rares sont les analyses approfondies du phénomène. On peut donc se demander ce qui explique ce manque d'intérêt des linguistes, et surtout des terminologues, pour ce moyen de dénommer des notions nouvelles. En effet, dans la mesure où le nombre de dénominations envisageables dans une langue n'est pas infini, on aurait pu s'attendre à ce que les possibilités offertes par les anthroponymes soient accueillies favorablement : ne constituent-ils pas un réservoir quasi illimité ? Toutefois, il semblerait que les « termes éponymiques », au sens général, aient été laissés de côté au motif qu'ils ont été associés aux problèmes du nom propre, lequel, pour certains (Rey 1979 ; Sager 1990), ne saurait être envisagé comme unité terminologique, puisqu'il renvoie à un référent unique et exclut toute extension : « le terme n'est ni une étiquette ni un nom propre » (Bouveret 1997 : 117). L'idée même de « terme éponymique » devenait, par voie de conséquence, un oxymore. D'autres (Wüster [1973]1985 : 6-7 ; Picht et Draskau 1985 : 39) ont considéré les noms propres comme des concepts individuels, mais n'ont fourni aucun élément d'ordre méthodologique pour traiter ces unités.

Il nous semble toutefois possible de parler de « termes anthroponymiques » dans la mesure où ces dénominations font référence à des concepts bien particuliers dans un domaine de spécialité et peuvent s'insérer dans des arborescences en tant qu'hyponymes de règles, lois, principes, hypothèses, etc. Il est donc légitime de les prendre en compte, d'autant qu'ils font partie d'un code partagé par les spécialistes, et constituent une dénomination condensée qui évite d'avoir à revenir sur l'intégralité des aspects théoriques évoqués. Ils peuvent également eux-mêmes être source d'arborescence, au fur et à mesure que de nouveaux chercheurs permettent d'affiner les concepts dans un sens ou un autre. Ainsi, le *Hecksher-Ohlin-Samuelson theorem* est le fruit d'un premier travail réalisé en 1933 par Bertil Ohlin et Eli Hecksher, qui ont donné leur nom à un premier théorème (*Hecksher-Ohlin theorem*) avant que Paul Samuelson ne vienne compléter leur travail en 1941. De la même manière, le *Vickrey-Clarke-Groves mechanism* fait référence au travail de William Vickrey (*Vickrey auction*) dont Edward H. Clarke et Theodore Groves ont ensuite généralisé les résultats, ce qui pourrait être traduit en termes de liens hyponymiques et donner lieu à la représentation suivante :

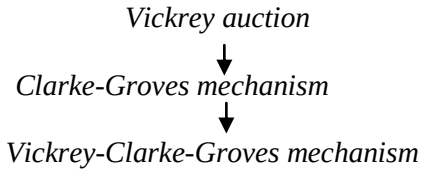

Il faudrait envisager au niveau supérieur le terme *mechanism*, bien évidemment et aussi prendre en compte des co-hyponymes liés à ce concept dans le sous-domaine des biens publics : *Groves-Ledyard mechanism, Lindahl-Samuelson public goods, Lindahl equilibrium, Lindahl tax*.

Si l'on se réfère aux manuels d'économie qui font référence dans les universités (Lipsey and Chrystal 1999 ; Mankiw 2004 ; Samuelson et Nordhaus 2005), on se rend compte que les termes anthroponymiques les plus courants sont répertoriés dans les glossaires, au même titre que les autres termes essentiels, et sont accompagnés d'une définition. C'est le cas des entrées « *Coase theorem* », « *Gresham's law* », ou encore « *Lorenz curve* », définies par tous les auteurs :

> *Coase theorem* : the proposition that if private parties can bargain without cost over the allocation of resources, they can solve the problem of externalities on their own. (Mankiw 2004: 829)

> *Gresham's law* : Bad money (i.e. money whose intrinsic value is less than its face value) drives good money (i.e. money whose intrinsic value exceeds its face value) out of circulation. (Lipsey and Chrystal 1999: 616)
> *Lorenz curve* : A graph used to show the extent of inequality of income or wealth (Samuelson and Nordhaus 2005: 743)

D'ailleurs, l'origine de ces termes est souvent précisée dans le corps du texte, comme dans l'exemple suivant pour *Giffen good*[1] : « *Economists use the term Giffen good to describe a good that violates the law of demand. (The term is named for economist Robert Giffen, who first noted this possibility)*» (Mankiw 2004: 468). Ces anthroponymes semblent donc bien correspondre à des dénominations de concepts.

Dans la perspective choisie pour cette étude, il est évident que les termes anthroponymiques représentent une source précieuse d'informations, non seulement au niveau scientifique, puisqu'ils désignent le plus souvent des notions fondamentales (Soubrier 2005 : 282), mais aussi au niveau historique et culturel : ils renvoient aux personnages importants qui ont contribué à l'élaboration de la science et ont été reconnus par leurs pairs. Ils sont en quelque sorte le reflet de la régulation de la connaissance scientifique dans un domaine donné.

Même si le nombre de termes anthroponymiques pris en compte ici est bien inférieur au nombre d'anthroponymes relevés dans d'autres domaines, comme la médecine (Chukwu 1996 : 590), il est assez important pour constituer une base d'étude fiable. Il convient maintenant de préciser la manière dont le corpus qui a servi de base à cette analyse a été réuni et d'expliciter la méthodologie adoptée.

2. Construction du corpus, traitement des données et analyse des résultats

Pour construire notre corpus, nous nous sommes naturellement appuyée sur les quelque 300 entrées du dictionnaire des anthroponymes en économie dirigé par Segura et Braun (2004), qui a été salué par les spécialistes comme très complet. Il va de soi qu'il serait vain de penser que chaque économiste puisse connaître toutes les entrées, puisque chacun se spécialise dans un sous-domaine bien particulier. Dans leur préface, Segura et Braun ont tenu à préciser qu'ils avaient entendu « domaine de l'économie » au sens large. Considérant que, pour mener à bien leurs recherches, les économistes ont besoin de recourir à des outils et concepts empruntés à d'autres domaines, ils ont choisi d'incorporer des termes anthroponymiques relevant des mathématiques, des statistiques et même des sciences humaines : on pense, par exemple, à *Euclidean spaces, Euler's theorem, Fourier transform, Gauss–Markov theorem, Lagrange multipliers* ou encore *Hume's law* et *Montaigne dogma.* Malgré le soin apporté par les 234 auteurs qui ont contribué à l'ouvrage, certains observateurs (Cole 2006) ont repéré quelques lacunes que nous avons pu combler en ajoutant les anthroponymes signalés manquants. Nous avons également pris en compte, afin de croiser les informations, les trois manuels d'économie déjà évoqués et des articles sur les anthroponymes et sur la question de la reconnaissance par les pairs dans le domaine de l'économie (Hands 2011, Van Dalen 1999, Garfield 1983). Enfin, en entrant dans Google les termes déjà répertoriés, nous avons pu accéder à un large éventail d'articles de recherche publiés dans des revues d'économie connues[2] et compléter ainsi notre corpus qui rassemble 418 termes anthroponymiques.

Nous avons d'abord procédé à un classement des différents types de composition des termes anthroponymiques de notre corpus afin de vérifier la possibilité de tirer des règles de composition de ces termes. Nous avons également souhaité en analyser les deux grandes composantes, à savoir les « noms propres » et les « noms communs ». Le choix des guillemets vise à souligner que la différence

[1] "*a good for which an increase in the price raises the quantity demanded*" (Mankiw 2004: 468).

[2] *The International Economic Journal*, *The American Economic Review*, *The American Economic Journal*, *The Econometrics Journal*, *The Cambridge Journal of Economics*, *Econometrica*. Ces revues sont accessibles via l'abonnement de la bibliothèque de notre université, mais certains articles sont aussi en accès libre pour le public.

entre ces deux catégories est moins évidente qu'il n'y paraît (Vaxelaire 2005). Le phénomène d'antonomase fonctionne dans les deux sens : un nom propre peut devenir nom commun et vice-versa, que ce soit dans la langue de tous les jours ou dans des domaines spécialisés. Dans notre corpus, nous trouvons, par exemple, « Hume's guillotine », rare exemple d'un nom propre suivi d'un nom commun tiré d'un autre nom propre, et nous avons rencontré, à l'occasion de nos recherches (Hands 2011), une citation attribuée à l'économiste James Tobin qui combinait avec humour deux termes anthroponymiques qu'il n'est pas évident de classer comme noms propres ou noms communs : « *It takes a lot of Harberger triangles to fill an Okun gap* ».

Il convenait donc d'exploiter toutes les sources de renseignements que ces termes peuvent nous fournir. En nous concentrant sur la composante « noms propres », nous souhaitions vérifier dans quelle mesure cet élément peut servir de guide à l'observateur désireux de mieux connaître les grandes figures ainsi honorées. En analysant la composante « noms communs », notre intention était de nous concentrer sur le choix des éléments entrant en combinaison avec les « noms propres » et de vérifier la possibilité de faire ressortir des préférences ou tendances qui pourraient, en filigrane, nous renseigner sur l'attitude des économistes face à l'état de la connaissance dans leur domaine. Les informations obtenues par cette analyse, menée en nous aidant de l'outil Antconc[3], nous permettront de faire ressortir l'intérêt que la prise en compte de ces termes peut représenter pour un angliciste linguiste s'intéressant à un domaine spécialisé.

2.1. Composition des termes éponymiques en économie

À l'exception de Adam Smith (*Adam Smith's Impartial Spectator***)**, seuls les noms de famille sont mentionnés dans les termes anthroponymiques de notre corpus. Comme pour d'autres domaines, les entrées se présentent sous des formes simples ou composées assez classiques. En ce qui concerne les formes simples, contenant un seul nom propre, on rencontre logiquement le nom du personnage suivi de la forme du génitif saxon en X's : *Director's law*, *Fullarton's principle*, *Graham's paradox*, *Minkowski's theorem*, *Palmer's rule*, *Rostow's model*, *Schmeidler's lemma*, *Sharpe's ratio*, *Wold's decomposition*.

La marque du génitif peut aussi disparaître dans certains cas (*Cauchy distribution*, *Fisher effect*), ou se trouver en concurrence avec la forme en X's (*Lorenz curve* / *Lorenz's curve*, *Laffer's curve* / *Laffer curve*) ou avec un nom adjectivé : *Pigou tax / Pigovian tax*. On trouve ainsi *Marshallian cross diagrams, Hicksian demand, Schumpeterian hypothesis* ou encore *Walrassian price.* Comment peut-on justifier certaines séries construites à partir du nom d'un même économiste, et dans lesquelles cohabitent les différentes formes (*Keynes effect*, *Keynesian multiplier model*, *Keynes's demand for money*) sinon en concluant que, puisqu'il ne semble pas y avoir de règle en la matière, c'est l'habitude qui fait force de loi et fixe les formes ? En ce qui concerne les noms propres terminés par un « s », ils sont indifféremment utilisés avec la marque du génitif saxon en 's[4], ou juxtaposés : on rencontre aussi bien *Suits index* ou *Hicks optimality* que *Higgs's ratchet effect, Walras's law*, *Jones's magnification effect* et *Sturges's rule.*

La répartition entre génitif saxon et juxtaposition pour les formes simples se fait à quasi égalité entre le génitif saxon (48%) et la forme juxtaposée (46%), alors que les formes adjectivées restent très minoritaires. Les résultats demandent à être confirmés dans l'avenir afin de vérifier une évolution possible vers une généralisation de la forme juxtaposée. En effet, hormis le respect pour la propriété intellectuelle, on peut se demander s'il y a lieu de signaler un véritable rapport de possession et si la juxtaposition ne serait pas plus simple.

---

[3] Antconc est un concordancier gratuit, téléchargeable à partir de l'URL suivante : http://www.antlab.sci.waseda.ac.jp/antconc_index.html. Nous avons utilisé la version 3.2.1w.

[4] On notera qu'il n'y a jamais d'apostrophe seule, même si l'on sait que cette forme est une option pour les patronymes très connus se terminant par « s ».

En ce qui concerne les formes composées, dans lesquelles les noms des différents économistes sont reliés par un tiret, elles suivent très majoritairement (92%) le schéma de la juxtaposition : *Averch-Johnson effect*, *Reynolds-Smolensky index*, *Berry-Levinsohn-Pakes algorithm*. Il existe toutefois des exceptions à ce schéma, pour lesquelles on observe la marque du génitif saxon sur le dernier nom propre nommé : *Lancaster-Lipsey's second best*, *Peacock-Wiseman's displacement effect*. Après vérification, on peut conclure à une logique dans ce choix du génitif saxon, qui vise à signaler que les chercheurs mentionnés sont traités « comme un seul homme » pour avoir véritablement mené leur recherche ensemble et co-rédigé un article. Toutefois, nous avons rencontré un contre exemple avec le *Ramsey-Cass-Koopman's model* : en effet, ce modèle néo-classique de la croissance économique a d'abord été élaboré en 1928 par Frank Ramsey, avant d'être enrichi et affiné de manière significative par David Cass en 1965 et Tjalling Koopmans la même année. Pour être tout-à-fait cohérent, il faudrait donc différencier les tirets en séparant Ramsey des deux autres noms par un demi cadratin : *Ramsey – Cass-Koopman's model*, ce qui signalerait que la marque du génitif saxon ne porte que sur les deux derniers. On le conçoit, ce détail serait fastidieux à respecter par l'ensemble de la communauté, et il est sans doute plus simple de juxtaposer les trois noms par un tiret uniforme et d'abandonner la marque du génitif saxon.

L'ordre des noms propres cités peut d'ailleurs servir d'indice : il est le plus souvent dicté par un respect pour la chronologie et l'antériorité par rapport à la découverte en question. Ainsi, le *Sonnenschein-Mantel-Debreu theorem* (*SMD*) résulte bien d'articles écrit par Hugo Sonnenschein en 1973 puis par Rolf Mantel et Gérard Debreu en 1974. On notera au passage le sigle correspondant aux initiales des noms des économistes mentionnés. On citera également *BLP algorithm* (Berry-Levinsohn-Pakes) ou encore *HOS model* (Heckscher-Ohlin-Samuelson). L'abréviation, commode et concise, semble officialiser l'implantation du terme.

Nous avons relevé une particularité que l'on pourrait appeler « ellipse anthroponymique » : il s'agit de lettres de l'alphabet isolées (*F-twist*, *Snedecor's F-distribution* et *K-Spaces*) qui correspondent à la première lettre du nom de l'économiste ou du scientifique à qui l'on doit le concept, sans que ce dernier soit explicitement évoqué. En réalité, les deux « F » ne renvoient pas au même économiste : pour *F-twist*, il s'agit de Milton Friedman, alors que pour la seconde occurrence, le « F » fait référence à Ronald Aylmer Fisher. Quant aux *K-spaces*, ils ont pour origine Leonid Kantorovitch. On peut supposer que, pour les spécialistes, la chose est acquise, comme on peut imaginer qu'ils connaissent la théorie de référence, sans avoir besoin de se souvenir de l'auteur précis : le nom propre est alors fondu dans le nom commun.

2.2. La composante « nom propre »

Une analyse plus poussée du corpus, qui a consisté à rechercher la ou les spécialité(s) des 341 personnalités mentionnées, nous a permis de relever des termes qui témoignent de l'influence d'autres sciences sur le domaine. Si les économistes représentent 66,8% du total, les spécialistes de mathématiques, mathématiques appliquées et statistiques ont inspiré 22,5% des entrées. Le reste (moins de 11%) regroupe des spécialistes divers : physiciens et chimistes d'une part, philosophes, sociologues, ou psychologues, d'autre part, sans oublier des ingénieurs, des hommes politiques, des médecins et biologistes ainsi que quelques juristes. L'histoire de la pensée économique se lit déjà en filigrane dans ce large éventail qui permet de signaler des pistes de recherche pour qui voudrait mieux comprendre les influences qui se sont exercées sur la construction de la théorie économique. On note ainsi la place importante des mathématiques et statistiques, qui explique que des noms d'économistes soient aussi associés à des courbes, ou des figures géométriques (*Kuznets's curve*, *Laffer curve*, *Lorenz curve*, *Waaler curves*, *Harberger triangles*, *Hayekian triangle*, *Tullock's trapezoid*) et qui a ouvert la voie à l'économétrie. Les ingénieurs et les physiciens rappellent les « économistes ingénieurs » qui ont emprunté à la physique mécanique au XIX^{ème} siècle et au XX^{ème} siècle. L'intérêt de certains pour la médecine et la biologie peut intriguer, mais vient en écho à la seconde grande veine métaphorique qui traduit l'influence de la biologie sur les penseurs en économie, parallèlement à l'influence de la physique mécanique (Resche 2012). Enfin, on conçoit mieux la présence de philosophes, sociologues

et politiques quand on sait que, au fil du temps, l'économie a d'abord été nommée philosophie sociale, puis philosophie politique, philosophie morale et économie politique avant de devenir pleinement science économique.

Si l'on se concentre sur le sous-corpus de termes créés à partir de noms d'économistes, le choix des termes semble être guidé par le désir des économistes d'honorer leurs pairs (Hands 2011), soit pour leur contribution à la théorie (*the Fisher equation*), soit parce qu'ils ont montré le chemin pour des avancées ultérieures (*the Hayek hypothesis*), ou encore parce que leur démarche empirique a permis de faire ressortir des régularités (*Director's Law*, *the Phillips Curve*). On a vu également que plusieurs noms peuvent être associés dans une même appellation.

Il faut évidemment se garder de penser que les termes anthroponymiques sont le seul critère pour mesurer l'influence d'autres sciences ou l'émergence d'idées ou théories nouvelles. L'étude des métaphores constitutives de la théorie, de la terminologie d'interface, ou d'autres facettes de la néonymie, y compris pour nommer de nouvelles branches de l'économie, sont autant de façons de mesurer ces phénomènes. Les termes anthroponymiques ne sont pas non plus la seule marque de reconnaissance de la notoriété par les pairs. Certes, il est réconfortant d'être récompensé pour ses recherches et sa contribution à l'élaboration de la connaissance en laissant son nom à une théorie, une loi, une équation ou une formule, et ce, quelle que soit la science concernée (Merton 1957 : 298 ; 302) :

> « In this way, scientists leave their signatures indelibly in history, their names enter into all the scientific languages of the world. […] Eponymy, not anonymity, is the standard ».

Mais, sauf à créer soi-même un terme anthroponymique pour s'auto-congratuler, il n'est guère possible de s'assurer la reconnaissance de la communauté scientifique sous cette forme. L'hommage vient parfois à titre posthume. Il se peut également qu'un chercheur soit surpris par le terme anthroponymique évoquant l'une de ses contributions à la science alors qu'il juge que cette contribution n'est pas la plus importante dans ses travaux de recherche. En outre, les termes anthroponymiques ne sont pas décidés par un comité scientifique réuni à cet effet mais par la communauté des pairs (Garfield 1983). D'ailleurs, parmi le grand nombre de termes qui peuvent, par commodité, émerger dans des articles de recherche pour faire référence aux travaux d'un tiers, une minorité seulement sera réutilisée systématiquement et officialisée dans la terminologie du domaine.

Dans notre corpus, nous n'avons dénombré que 19% de lauréats du Prix de la Banque de Suède en mémoire d'Alfred Nobel[5] en économie. Ceci peut évidemment s'expliquer par le fait que ce prix n'est attribué que depuis 1969[6]. Parmi les grands absents, on note Paul Krugman, James E. Mirrlees, Edmund Phelps, Amartya Sen, Théodore Schultz ou George Stigler. Il ressort donc que, si l'anthroponyme est une marque de reconnaissance, il reste, au même titre qu'un prix, un critère parmi d'autres pour marquer l'influence d'un scientifique, comme l'est le nombre de fois où un chercheur est cité par ses pairs, décoré, ou invité à faire une conférence plénière dans un colloque d'importance majeure. C'est donc en croisant les informations glanées à partir d'une recherche sur les anthroponymes avec les enseignements que d'autres types de termes peuvent fournir que le linguiste étudiant un domaine spécialisé pourra se faire une meilleure idée des chercheurs ayant marqué leur temps.

---

[5] Parler de « Prix Nobel » en économie est, en effet, inexact. Sur les lauréats du Prix de la Banque de Suède, 26 n'ont pas encore laissé leur empreinte à travers un terme anthroponymique.

[6] En l'espace de 43 ans (jusqu'à juillet 2012, date à laquelle cet article a été écrit), il y a eu 69 lauréats du Prix de la Banque de Suède, car plusieurs économistes se sont partagé ce prix à deux ou trois certaines années.

2.3. La composante « nom commun »

Grâce à l'outil Antconc, nous avons pu mesurer la fréquence des noms communs accompagnant les noms des scientifiques et chercheurs. Nous avions, dans un premier temps, soumis l'ensemble des entrées à ce repérage systématique, mais nous avons estimé qu'il convenait de séparer le corpus en deux parties : d'un coté, les termes anthroponymiques à partir de noms d'économistes et, de l'autre, les entrées composées à partir de personnalités relevant d'autres domaines, même si ces termes sont communément utilisés en économie. Notre propos était, le cas échéant, de faire ressortir des aspects propres à la communauté des économistes *stricto sensu*. Nous avons donc soumis chaque sous-corpus à un repérage de même nature. Les résultats sont indiqués dans les Tableaux 1 et 2 en annexe.

Il ressort de la comparaison des tableaux que *model* est de loin en tête des éponymes du sous-corpus dans le domaine économique, alors que *theorem* domine dans le sous-corpus « autres domaines », majoritairement composé de mathématiciens, physiciens, statisticiens et ingénieurs : on comprend que les économistes ne peuvent pas travailler en laboratoire et qu'ils ont largement recours à la modélisation pour pallier ce manque. *Paradox* arrive en deuxième position chez les économistes du Tableau 1, à égalité avec *theorem*, alors qu'il est très peu représenté dans notre second sous-corpus ; ce point souligne que l'économie n'est pas une science exacte et qu'elle est confrontée à la difficulté de ne pouvoir tout expliquer. Dans la mesure où le « matériau » de l'économie, *l'homo œconomicus*, n'est pas aussi rationnel qu'on a bien voulu l'imaginer, il est logique que les réactions des agents économiques soient difficilement prévisibles. Les économistes semblent également faire la part belle à *effect*, *criterion*, *test*, et *hypothesis* qui traduisent leur conscience des limites de leurs résultats. Ils se doivent d'être humbles et prudents en émettant leurs hypothèses, et en posant que telle ou telle condition doit être satisfaite, que tel ou tel critère doit être rempli pour que les modèles soient fiables ; d'où la présence d'autres termes comme *condition* et *puzzle* dans le premier corpus. Il convient également de souligner le terme *Coase conjecture* qui va dans le même sens de la prudence, puisqu'une conjecture est une assertion non encore démontrée, même si on la soupçonne d'être vraie. *Triffin dilemma* est intéressant pour la même raison. Si *law* arrive en assez bonne position dans le tableau 1, il faut toutefois bien comprendre ce que « loi » signifie en économie (Fessard 2005 : 28) :

> La loi est une proposition logique explicative de phénomènes réels. Seulement, la récurrence des phénomènes ne permet pas d'établir son universalité. Tout au plus, l'économiste construit des propositions logiques inspirées par l'observation des phénomènes réels, qu'il pose comme hypothèses. En ce sens, une loi économique est toujours hypothétique […] Finalement, la science économique n'est pas tyrannique, elle n'impose pas ses lois. Au contraire, l'économiste demeure libre et responsable de ses choix théoriques.

Une approche par les termes anthroponymiques dresse donc déjà les contours d'une science « molle » et de ses contraintes, impression que le linguiste pourra confirmer en se livrant à l'analyse de divers discours en économie, où les précautions discursives de toutes sortes sont de rigueur.

Si nous avons choisi de mentionner dans les Tableaux 1 et 2 des noms communs ne figurant qu'une seule fois dans les corpus respectifs, ce qui n'est évidemment pas représentatif, c'est que nous avons souhaité éviter de laisser de côté certains aspects potentiellement intéressants. Nous avons pu observer que la plupart de ces noms s'inscrivent logiquement dans le contexte de l'économétrie ou des mathématiques et statistiques (*mesures, ratio, identité, coefficient*, etc.), mais nous avons été intriguée par l'apparente incongruité de certains termes. Or, ce sont justement les anomalies qui doivent intéresser tout particulièrement le linguiste qui cherchera à approfondir les concepts aux dénominations surprenantes. Sans chercher à passer en revue tous les cas relevés, nous nous intéresserons à deux noms communs pour chaque sous-corpus en guise d'exemples : *vision* (*Schumpeter's vision*), et *last hour* (*Senior's last hour*) pour le sous-corpus plus spécifiquement

économique et *fork* (*Hume's fork*) et *razor* (*Occam's razor*) pour le sous-corpus relevant d'emprunts à d'autres domaines[7].

Il va de soi que *vision* ne semble pas vraiment approprié pour une science, même « molle », qui cherche à asseoir sa crédibilité. On comprend toutefois mieux le sens du terme lorsqu'on relit ce que Schumpeter lui-même a écrit (1954 : 41) : « *analytic effort is of necessity preceded by a preanalytic cognitive act that supplies the raw material for the analytic effort. In this book, this preanalytic cognitive act will be called 'Vision'* ». La vision de Schumpeter est donc citée en référence dans le cadre d'approches qui ne correspondent pas exactement à l'orthodoxie de la recherche en économie, mais ouvrent des voies nouvelles. *Senior's last hour* est également une énigme qui pourrait prêter à contresens hors contexte. En réalité, on le rencontre dans des articles qui portent sur les incidences d'une réduction du temps de travail sur l'économie d'un pays. La raison en est que ce terme fait référence à une démonstration de Nassau Senior (1864-1970) qui, s'opposant au *Factory Act* et à la réduction de la journée de travail à 10 heures, avait mis en avant le fait que c'est la onzième heure travaillée qui nourrit le bénéfice net d'une entreprise.

En ce qui concerne le second sous-corpus, il faut reconnaître que, même si nous savons que les philosophes ont pu inspirer les économistes, *Hume's fork* peut laisser songeur jusqu'à ce que l'on comprenne la référence aux discussions philosophiques sur la démarche scientifique, entre la méthode de l'induction qui aboutit à la synthèse, d'une part, et celle de l'analyse qui conduit à la déduction d'autre part. On conçoit alors l'utilité de cette référence en économie et le sens de *fork*. Quant au terme *Occam's razor*, tout aussi déstabilisant, il fait référence à un principe attribué à un frère Franciscain du XIV^{ème} siècle, William of Ockham[8]. Connu également sous le nom de *Lex parsimoniae*, ce terme évoque l'un des principes heuristiques fondamentaux pour les sciences, à savoir que les hypothèses les plus simples sont souvent les plus vraisemblables. Les questions de méthodes étant souvent au cœur des débats entre économistes, la référence à ce principe est donc logique.

Ces quatre exemples ouvrent toutefois la voie à des critiques possibles quant au manque de visibilité de certains termes anthroponymiques : un terme devrait idéalement être « transparent » et permettre de comprendre le lien entre la dénomination et le concept dénommé. Il est temps d'élargir le débat, d'envisager les limites éventuelles des termes anthroponymiques en économie et de déterminer si les avantages l'emportent quand même sur les inconvénients ou s'il vaudrait mieux éviter la multiplication de ce type d'appellations.

3. Discussion

À en juger par certains points évoqués au fil de cette étude, on peut comprendre que des voix s'élèvent contre les termes anthroponymiques dans les domaines scientifiques, tout particulièrement quand leur prolifération risque de compromettre la clarté des échanges. Les critiques les plus fortes viennent du domaine de la médecine où maladies, phénomènes, parties du corps, os, ou encore procédés sont très souvent dénommés à l'aide d'un terme anthroponymique. Assurément, il serait sans doute plus logique de recourir systématiquement aux formants gréco-latins qui permettraient aux usagers de décomposer les éléments de l'appellation pour en déduire les traits sémiques, ce qui allègerait aussi l'effort de mémorisation requis. Toutefois, on voit mal comment on pourrait changer des appellations largement partagées et acceptées, et l'on sait que la normalisation forcée n'est pas la solution. Des recommandations pourraient simplement être données pour la création de nouveaux termes.

[7] *Fork* et *razor* sont d'autant plus trompeurs qu'ils font immédiatement penser à des objets concrets.

[8] On peut aussi rencontrer l'orthographe *Ockham's razor*, mais beaucoup moins fréquemment ; priorité a sans doute été donnée à la forme orthographique simplifiée.

En économie, il semble toutefois difficile d'éviter le recours aux termes anthroponymiques, qui sont à la fois concis et jouent un rôle de catachrèse. Le plus souvent, ces termes sont utilisés comme code partagé entre chercheurs d'un même domaine et ne posent pas de problème dans les cercles de spécialistes. La question qui peut se poser pour des étudiants devant se familiariser avec la théorie, ou si les termes anthroponymiques venaient à se multiplier, est la capacité à garder en mémoire les travaux et théories des personnalités ayant inspiré ces termes. C'est sans doute pour résoudre ce problème et servir de support à la mémoire que certains termes, probablement plus pointus, et moins largement utilisés, se font plus précis et aussi plus longs : *Dixit-Stiglitz monopolistic competition model, Markowitz-Tobin mean variance theory of portfolio selection.*

Une autre source de méfiance à l'égard des termes anthroponymiques en sciences est résumée par ce que l'on appelle la loi de Stigler sur les éponymes. En effet, pour Stigler (1999 : 277), « *no scientific discovery is named after its original discovery* ». Même si cette déclaration demande à être nuancée, il n'en est pas moins vrai qu'il est parfois difficile de prouver le bien-fondé du choix fait par la communauté des scientifiques d'un domaine d'honorer le travail de tel ou tel de leurs pairs. Certains se serviront de cet argument pour insister sur la vanité de ces termes et prôner leur abandon. Toutefois, même si le nom retenu pour la création d'un terme anthroponymique n'est pas celui de la personne qui, la première, à travaillé sur le sujet, il y a de fortes chances que le chercheur ainsi honoré ait marqué les esprits en développant de manière significative la théorie. Dans la mesure où les termes anthroponymiques ne sont pas autoproclamés, si des voix devaient s'élever contre une attribution erronée de la paternité d'une idée à tel ou tel, elles ne pourraient que venir de tiers, mais certainement pas du premier intéressé. D'autres maintiendront que l'important pour un anthroponyme est sa concision et le fait qu'il correspond à un concept largement accepté et reconnu par la communauté, de sorte qu'il importe peu que l'on sache s'il honore le véritable pionnier de l'idée.

Une illustration intéressante nous est fournie par Hands (2011) à propos du *Black-Scholes model*, équation qui permet d'attribuer un prix aux options et produits dérivés et qui représente une avancée fondamentale dans le sous-domaine de la finance. Selon l'étude menée par Mac Kenzie (2003) sur l'histoire de ce modèle, il y aurait eu deux versions de l'équation : celle de Fisher Black et Myron Scholes, d'une part, et celle de Robert Merton et Paul Samuelson, d'autre part. Les quatre économistes étaient donc en droit de revendiquer la découverte, ce qui aurait pu donner lieu à une polémique. Or, il s'avère que c'est Robert Merton lui-même qui a choisi d'appeler cette équation the *Black-Scholes model* dans un projet d'article qui date de 1970 ; c'est dans un article de Paul Samuelson que le terme a été officialisé et publié pour la première fois. À l'occasion de la réception de son Prix de la Banque de Suède en 1998, qui le récompensait pour son travail à partir du modèle Black-Scholes, Robert Merton a confirmé qu'il était bien l'auteur du terme anthroponymique :

> My principal contribution to the Black-Scholes option-pricing theory was to show that the dynamic trading strategy prescribed by Black and Scholes to offset the risk exposure of an option would provide a perfect hedge in the limit of continuous trading […] I am also responsible for naming the model 'the Black-Scholes Option-Pricing Model".

Si l'on se place du point de vue du linguiste, de l'observateur de la terminologie *in vivo*, *in situ*, un premier problème qui peut être soulevé à propos des termes anthroponymiques concerne le manque de régularité, donc de prévisibilité, dans leur construction, comme nous l'avons évoqué. En second lieu, une confusion possible est toujours à craindre au niveau des homonymes : il y a deux Smith[9] et deux Taylor[10] dans notre corpus. Une troisième difficulté à surmonter est liée au manque de

[9] Adam Smith et Gregor. W. Smith, tous deux économistes. Le second a contribué au *Backus-Smith puzzle*.

clarté à propos de la juxtaposition des noms : en effet, il n'est pas possible, au premier abord, de savoir si les personnes qui servent de référence ont travaillé ensemble ou sur le même sujet à une même époque, ou si elles sont simplement associées par leurs pairs dans une sorte de lignée. En outre, il n'est pas toujours facile pour le néophyte de savoir à combien d'économistes la composante « nom propre » de certains termes fait référence : le cas de *Clark-Böhm-Baverk debate* est révélateur car, contrairement à ce que l'on pourrait logiquement croire, il n'y a que deux économistes impliqués puisque Böhm-Bawerk est un nom double. Dans la série des anomalies au niveau des noms propres, qui pour la grande majorité évoquent bien des chercheurs et spécialistes, on rencontre quelques termes qui ne font pas toujours référence à l'auteur d'une découverte scientifique. C'est le cas de *Ponzi scheme*, Charles Ponzi étant connu (et non honoré) pour avoir imaginé un montage financier frauduleux, que l'on appelle aussi « vente pyramidale ».

La tâche du linguiste non-spécialiste d'économie se complique encore lorsqu'un nom propre ne permet pas immédiatement de relier le concept à son auteur : par exemple, si *Student's t-distribution* laisse à penser qu'un Monsieur Student est ici salué, il n'en est rien. Une petite enquête nous apprend que le véritable auteur est un certain William Sealy Gosset, employé par Guinness à Dublin. N'étant pas autorisé par son entreprise à publier des articles scientifiques, il fut contraint de cacher sa véritable identité et choisit d'adopter le pseudonyme *Student*. Un autre cas, moins problématique quant à l'identité de l'économiste évoqué, vaut la peine d'être cité : il s'agit des deux entrées *Tobit estimation* et *Tobit model*. Cole (2006) explique que *Tobit* est un jeu de mot à partir de deux concepts proches (*probit* et *logit*). Le terme *Tobit model* a été introduit dans un article de Goldberger (1964 : 253) : « *An alternative one-step procedure is the extension of probit analysis developed by Tobin (1958) that we designate the* "*Tobit model*"».

Enfin, on citera l'exemple de *Ricardian vice* qui, s'il fait bien référence à un économiste reconnu (David Ricardo), ne peut être classé au même plan que *Ricardian equivalence*, théorie reprise et affinée par Robert Barro et désormais connue sous le nom de *Ricardo-Barro effect*. Contrairement à la plupart des termes anthroponymiques qui honorent des figures importantes de la recherche pour leur contribution à la théorie, *Ricardian vice* dénonce un travers des économistes qui consiste à créer de beaux modèles mathématiques qui ne correspondent pas à la réalité des choses et ne peuvent donc pas déboucher sur des applications pratiques convaincantes. C'est Joseph Schumpeter qui aurait créé ce terme parce que Ricardo, premier à introduire une rigueur mathématique en économie, aurait aussi eu tendance à construire ses modèles en fonction des résultats auxquels il souhaitait arriver.

En dépit des difficultés et limites mentionnées, il ne semble pas raisonnable de penser qu'il soit possible ou souhaitable de déclarer les termes anthroponymiques indésirables, et de les effacer comme par un coup de baguette magique. En effet, c'est l'usage qu'en fait la communauté des chercheurs qui pérennise ou non la création ponctuelle d'un de ces termes. Nous avons pu vérifier le recours à ces termes aussi bien dans les titres d'articles de recherche[11], que dans les résumés et le corps des articles, dans des manuels et dans des ouvrages scientifiques. Pour le linguiste, ces termes constituent une mine très riche d'informations et toute anomalie, source d'étonnement et donc d'investigations, devient un indice précieux et doit être accueillie favorablement. Des cas comme *the Stone age of consumption analysis*, ou encore *Learned Hand formula*, ne souffrent pas d'être traités trop superficiellement. Si la majuscule initiale de Stone est un indice suffisant pour comprendre qu'il ne s'agit pas d'une allusion à un âge de pierre, les majuscules de *Learned Hand* peuvent aisément faire

---

[10] Brook Taylor (1685–1731), mathématicien anglais qui est l'auteur du théorème (*Taylor's theorem*) et John .B. Taylor (1946 --) économiste américain, professeur à l'Université de Stanford, auteur de la loi qui porte son nom (*Taylor rule*).

[11] A simple proof of the Shapley-Folkman theorem (Zhou 1993); An evolutionary Efficiency Alternative to the Notion of Pareto Efficiency (Van Staveren 2012); "Paretian Welfare Judgements and Bergsonian Social Choice" Suzumura (1999)

penser aux majuscules du terme *Invisible Hand* et conclure à une variante par rapport à la métaphore créée par Adam Smith. On pourra toutefois vérifier l'existence réelle de Sir John Richard Nicholas Stone (1913 –1991) et du juge Billings Learned Hand (1872–1961) et en même temps prendre connaissance de la nature de leur contribution et la raison pour laquelle ils sont cités en référence en science économique. L'implantation des termes anthroponymiques est aussi confirmée par leur capacité à donner naissance à des dérivés adjectivaux ou verbaux : *Pareto-efficient*[12], *Pareto-compatible*[13], *Pareto optimal*[14], *Studentized range*[15], *to Studentize*[16], *to Schumpeterize*[17].

Conclusion

Au terme de cette étude, il convient de faire ressortir l'intérêt que peut présenter la prise en compte des termes anthroponymiques pour un linguiste qui s'intéresse à un domaine de spécialité comme l'économie, où ces termes dénomment non pas des objets ou parties d'objet, mais des concepts renvoyant à des démonstrations, études, théories qu'il serait fastidieux de rappeler autrement, même par un résumé.

Nous avons évoqué la réticence des terminologues à se pencher sur la question des noms propres et donc à envisager la possibilité même de termes anthroponymiques. Toutefois, au fil du temps, les démarches en terminologie ont évolué par rapport à la Théorie Générale de la Terminologie inspirée de Wüster, et l'idée d'adopter une approche descriptive et non prescriptive a fait son chemin. On dit souvent que le laboratoire de l'économiste est l'histoire, même si l'on sait que l'histoire ne se reproduit jamais à l'identique. La perspective historique, traduite par l'axe diachronique pour le linguiste, est également éminemment intéressante. Assurément, les termes, y compris les termes anthroponymiques, nous aident à nous familiariser avec les concepts d'un domaine : c'est leur rôle traditionnel. Mais, au-delà des dénominations, ces derniers, au même titre que les termes métaphoriques, ambigus ou euphémiques, nous offrent un accès privilégié à l'histoire de la pensée d'un domaine donné, en nous permettant de suivre les glissements conceptuels, les changements de paradigme. Comme pour d'autres termes, une certaine indétermination existe au niveau des dénominations qui peuvent être en concurrence avant de se stabiliser, et un certain ésotérisme peut être dénoncé, mais des travaux sérieux sur l'indétermination en terminologie (Antia 2007) ont montré que cela ne semble pas pour autant créer de problèmes pour les spécialistes d'un sous-domaine qui partagent références et connaissances.

D'une certaine manière, les termes anthroponymiques permettent de prendre le pouls des avancées scientifiques, et une étude plus pointue aiderait à faire ressortir plus précisément les époques et/ou les sous-domaines particulièrement générateurs de nouveaux concepts importants. Ils constituent des témoins du développement de la pensée économique : les grands débats évoqués au plan théorique

---

[12] The arrow-Debreu set of Pareto-efficient equilibria (Van Staveren 2012)

[13] La composition adjectivale doit être appréciée en contexte : « According to his proposal, the logical possibility of the Paretian 'new' welfare economics can be reduced to the constrained dual choice-functional recoverability of the Pareto-compatible Bergson-Samuelson social welfare ordering by means of the Pareto-compatible and consistent sub-relations thereof. » (Suzumura et Zu 2003: 143)

[14] Any Lindahl Equilibrium is Pareto optimal. (Introduction / Review: Public Goods) consulté le 2 août 2012. < http://faculty.arts.ubc.ca/pnorman/publicgood1.pdf>.

[15] *« On the Distribution of the Studentized Range in a Single Normal Sample », Currie (1980)*

[16] Voir (Chen, Härdle et Li 2003) : « The empirical likelihood formulation of the test has two attractive features. One is its automatic consideration of the variation that is associated with the nonparametric fit due to empirical likelihood's ability to Studentize internally. » Consulté le 6 août 2012. <http://www.public.iastate.edu/~songchen/Chen-Hardle-LI-JRSS-B-03.pdf>.

[17]Voir Wilson, J (2003 : 91) : « He believes that the marketplace will Schumpeterize and become competitive from its own creative convolutions. »

(*Clark-Böhm-Baverk debate*, *Hayek-Knight debate*, *Keynes-Ohlin debate*, *Koopmans-Vining debate*, *Lester-Machlup debate*) sont également autant d'occasions de mieux comprendre les questions qui ont parfois divisé les scientifiques, les hésitations méthodologiques, et de les replacer dans leur contexte idéologique, culturel et historique. Considérés dans une autre perspective, les termes anthroponymiques, nous l'avons vu, constituent une autre façon d'entrevoir les conventions et normes culturelles d'un milieu spécialisé, par exemple les outils méthodologiques empruntés à d'autres sciences, ou les précautions nécessaires dans un domaine qui est sans arrêt obligé de faire des projections qui risquent fort d'être ensuite contredites par les faits. Un observatoire des anthroponymes serait donc utile, puisque ces termes entrent dans la catégorie des néonymes, et que l'on sait combien la néologie en marche est révélatrice de tendances émergentes. Nous espérons avoir convaincu de l'avantage qu'un linguiste travaillant à découvrir un domaine de spécialité peut tirer d'une analyse des termes anthroponymiques. Par les questions qu'ils suscitent, ils représentent une voie d'accès enrichissante vers les milieux spécialisés, leur histoire, leur culture et leurs discours.

Catherine RESCHE
Université Panthéon-Assas-Paris 2
CELTA EA 3553, Université Paris IV-Sorbonne

Annexe

Tableau 1 : fréquence des « noms communs » accolés aux noms d'économistes dans le corpus (par ordre décroissant)

model	32
paradox / theorem	21
effect	19
law	16
criterion	13
test	12
index	11
curve / hypothesis	10
condition	8
compensation / debate / rule	6
decomposition / distribution / mechanism / principle	5
efficiency / theory / cycles	4
function / method / problem / process / progress / puzzle	3
causality / equation / equilibrium / estimator / procedure / selection / set	2
analysis / argument / box / conjecture / correction / correlation / critique / definition / demonstration / dilemma / equivalence / estimation / formula / identity / last hour / lemma / lemon / maxim / measure(ment) / multiplier / point / ratio / revolution / sequence / solution / statistics / tax / thesis / uncertainty / value / vice / vision	1

Tableau 2 : fréquence des « noms communs » accolés aux noms de personnalités d'autres domaines

theorem	16

principle	6
law	5
model	4
equation / rule / test	3
criterion / distribution / equilibrium / inequality / lemma / multiplier / paradox / point / statistics	2
algebra / analysis / coefficient / condition / cross / curve / decomposition / determinant / dictum / dogma / effect / filter / fork / formula / function / hypothesis / integral / matrix / measure / paradox / process / razor / sampling / solution / stability / transformation	1

Références bibliographiques

Antia, B.E. 2007. *Indeterminacy in Terminology and LSP*. Coll. Terminology and Lexicograpgy Research and Practice, vol.8, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.

Bouveret, M. 1997. « Le terme : une dénomination au sens réglé », in Actes de TIA'97 (Terminologie et Intelligence Artificielle), Toulouse (France), 115-127.

Chen S. X., Härdle W. et M. Li, 2003. « An empirical likelihood goodness-of-fit test for time series », *Journal of the Royal Statistical Society* Series B, Royal Statistical Society, vol. 65(3), 663-678.

Chukwu, U. 1996. « Science, dénomination et partage du pouvoir : le cas des éponymes » in Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal, Volume 41, numéro 4, 590-603. <http://id.erudit.org/iderudit/002242ar>.

Cormier, M. et Fontaine, J. 1995. « Les noms propres et leurs dérivés dans le vocabulaire de l'intelligence artificielle » in TTR : traduction, terminologie, rédaction, Volume 8, numéro 2, 2ème semestre 1995, 103-149. <http://id.erudit.org/iderudit/037220ar>.

Cole, J.H. 2006. « On Eponymy in Economics », *The Independent Review*, vol. 11, n°1, 121-131.

Currie, I. D. 1980. « On the Distribution of the Studentized Range in a Single Normal Sample », *Scandinavian Journal of Statistics* Vol. 7, No. 3 (1980), Blackwell Publishing, 150-154. Consulté le 27 juillet 2012. <http://www.jstor.org/stable/4615791>.

Dupuy, A. 2006 « Hicks Neutral Technical Change Revisited: CES Production Function and Information of General Order », *Topics in Macroeconomics*, Vol. 6, n°2. Consulté le 25 juillet 2012. <http://ssrn.com/abstract=899332> ou <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.899332>

Fessard, P. 2005. « Lois économiques et progrès scientifiques : « Humble » essai entre induction et déduction », *Working papers n°389*, Faculté des sciences économiques et sociales Université de Fribourg. Consulté le 16 juillet 2012. <http://unifr.ch/heed/assets/files/WP2005Fessard-Loiseconomiquesetprogresscientifiques.pdf>.

Garfield, E. 1983. « What's in a name? The Eponymous Route to Immortality », 384-395, In *Essays of an Information Scientist*, Vol.6.

Goldberger, A. S. 1964. *Econometric Theory*. New York, John Wiley and Sons.

Hands, D. W. 2011. « Scientific Norms and the Values of Economists: The Case of Priority Fights in Economics» (August 29, 2011). <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.1919090>

Humbley, J. 2006. « Terminologie et nom propre », 107-124, in Bracops, M. (dir.) *Des arbres et des mots : Hommages à Daniel Blampain*. Bruxelles, Les Editions du Hazard.

Kocourek, R. 1982. *La langue française de la technique et de la science*. Paris, La documentation française.

Lipsey, R.G. et K.A. Chrystal. 1999. *Principles of Economics*. 9ème edition, Oxford: Oxford University Press.

Mac Kenzie, D. 2003. « An Equation and its Worlds: *Bricolage*, Exemplars, Disunity and Performativity in Financial Economics », *Social Studies of Science*, n°33; 831-868.

Mankiw, G. 2004. *Principles of economics*. 3ème édition, Mason, Ohio : Thomson South-Western.

Merton, R. K. 1973. *The Sociology of Science: Theoretical and Empirical Investigations*. Chicago : University of Chicago Press.

Picht, H. et Draskau, J. 1985. *Terminology : An Introduction*. Guilford : University of Surrey.

Resche, C. 2012. « Towards a better understanding of metaphorical networks in the language of economics: the importance of theory-constitutive metaphors », 77-102, in Honesto Herrero and Michael White (dir.) *Metaphor and Mills. Figurative Language in Business and Economics*, ACL 19, Berlin: De Gruyter Mouton.
Rey, A. 1979. *Terminologie : noms et notions*. Paris, Presses Universitaires de France, Coll. Que sais-je ? n° 1780.

Sager, J. C. 1990. *A Practical Course in Terminology Processing*. John Benjamins Publishing Company.

Samuelson, P. A. et W.D. Nordhaus. 2005. *Economics*. 18ème edition, New York : McGraw Hill.

Schumpeter, J. A. 1954. *History of Economic Analysis*. Londres : George Allen and Unwin.

Segura, J., Braun, C. R., (dir.) 2004. *An Eponymous Dictionary of Economics: A Guide to Law and Theorems Named after Economists*. Northampton: Edward Elgar

Soubrier, J. 2005. « Transparence et opacité de l'anglais scientifique », 280-295, in Béjoint, H. et Maniez, F. (dir.) *De la mesure dans les termes*, Travaux du CRTT, Presses Universitaires de Lyon.

Stigler, S. M. 1999. *Statistics on the Table*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.

Suzumura, K. 1999. « Paretian Welfare Judgements and Bergsonian Social Choice », *Economic Journal*, Vol. 109, 204-220.

Suzumura, K. (1999), « Paretian Welfare Judgements and Bergsonian Social Choice », *The Economic Journal*, n°109, 204–220.

Suzumura, K. et Zu, Y. 2003. « On Constrained Dual Recoverability Theorems », *Mathematical Social Sciences*, 45(2) Elsevier, 143-154

Tobin, J. 1986. In *Lives of the Laureates, Seven Nobel Economists*, W. Breit and R.W. Spencer (eds.), Cambridge, Mass., MIT Press, 113-135.

Van Dalen, H. P. 1999. « The Golden Age of Nobel Economists », 19-35, *The American Economist*, Vol. 43, n° 2.

Van Hoof, H. 1986. « Les éponymes médicaux : essai de classification », in *Meta, Journal des traducteurs*, vol. 31, n°1, 59-84.

Van Staveren. 2012. « An evolutionary Efficiency Alternative to the Notion of Pareto Efficiency », *Economic Thought* 1:109-126.

Vaxelaire, J-L. 2005. *Les noms propres : une analyse lexicologique et historique*. Paris : Honoré Champion, coll. Lexica.

Wilson, J. 2003. *Globalization and the Limits of National Merger Control Laws*. La Haye, Kluwer Law International.

Wüster, E. [1973]1985. *Einfürung in die allgemeine Terminologielehre und terminologische Lexikographie*. 2ème édition posthume. Copenhague : Copenhagen School of Economics,.

Zhou, L. 1993. « A simple proof of the Shapley-Folkman theorem », *Economic Theory* n°3, 371-373.